



## **Fidelity Investments Canada s.r.i. annonce la fermeture partielle du Fonds et de la Catégorie Fidelity Marchés émergents et la dissolution de la série FNB**

**TORONTO, le 5 mars 2025** – Fidelity Investments Canada s.r.i. a annoncé aujourd’hui la fermeture partielle du Fonds Fidelity Marchés émergents et de la Catégorie Fidelity Marchés émergents (collectivement appelés les « Fonds ») à compter du 27 mai 2025 ou vers cette date (à la fermeture des bureaux). Cela signifie que les nouveaux investisseurs ne pourront plus investir dans ces Fonds.

Dans le cadre de son engagement à aider les investisseurs à atteindre leurs objectifs financiers à long terme, Fidelity analyse régulièrement ses produits. La décision proactive de limiter les entrées de fonds a été prise afin de préserver l’intégrité des stratégies de ces Fonds et de maximiser le potentiel de rendement pour les investisseurs existants. Aucune mesure n’est requise de la part de ces investisseurs. Ceux qui détiennent déjà ces fonds communs de placement pourront les conserver et continuer d’effectuer des achats supplémentaires. Les Fonds resteront ouverts à d’autres fonds et comptes gérés ou conseillés par Fidelity ainsi qu’aux investisseurs existants, y compris : i) ceux qui participent à des programmes d’achats ou d’échanges systématiques; et ii) ceux qui effectuent de nouvelles souscriptions au moyen d’un compte discrétionnaire géré par un gestionnaire de portefeuille autorisé à effectuer des opérations discrétionnaires pour le compte de ses clients, et ce, si les Fonds étaient détenus au sein d’un portefeuille modèle, d’un programme de répartition de l’actif discrétionnaire ou de tout autre produit de placement semblable avant la clôture des marchés le 27 mai 2025.

Pour la série FNB du Fonds Fidelity Marchés émergents, une fermeture partielle similaire aurait une incidence sur sa liquidité et pourrait créer des difficultés de négociation pour les investisseurs. Par conséquent, Fidelity a pris la décision de procéder à la fermeture de la série FNB du Fonds Fidelity Marchés émergents (symbole boursier : FCEM) le 27 mai 2025 ou vers cette date (la « date d’effet »).

Avant la date d’effet, la série FNB du Fonds Fidelity Marchés émergents pourrait déclarer, verser et réinvestir automatiquement une dernière distribution à ses investisseurs. Ceux-ci recevront un avis de dissolution au moins 60 jours avant la date d’effet. À la demande de Fidelity, la série FNB devrait être retirée de la cote de la Bourse de Toronto à la fermeture des bureaux le 27 mai 2025 ou vers cette date. Les investisseurs pourront échanger leurs titres pour ceux d’autres FNB de Fidelity ou en demander le rachat avant la date d’effet, sous réserve des procédures et des exigences énoncées dans le prospectus pertinent. Fidelity invite les investisseurs qui détiennent ce FNB à discuter des dissolutions avec leur conseiller en placements et à examiner les options à leur disposition.

### **À propos de Fidelity Investments Canada s.r.i.**

Chez Fidelity Investments Canada, notre mission consiste à aider nos clients à se bâtir un meilleur avenir. Notre entreprise diversifiée offre des services aux conseillers en placements, aux sociétés de gestion de patrimoine, aux employeurs, aux institutions et aux particuliers. À mesure que le marché évolue, nous innovons constamment et offrons à nos clients divers produits et services en matière de placements, de gestion de patrimoine et de solutions technologiques, soutenus par les capacités

d'envergure mondiale de Fidelity. À titre de société privée dont les actifs sous gestion s'élèvent à 288 milliards de dollars (au 25 février 2025), Fidelity Investments Canada est déterminée à aider sa clientèle diversifiée à atteindre ses objectifs à long terme. Les fonds de Fidelity sont offerts par l'intermédiaire de conseillers en placements et de plateformes de courtage en ligne.

Veuillez lire le prospectus d'un fonds et consulter votre conseiller en placements avant d'investir. Les fonds négociés en bourse ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Tout placement dans un fonds négocié en bourse peut donner lieu à des commissions, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte.

**Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :**

Chris Pepper

Vice-président, Affaires de la société

Fidelity Investments Canada s.r.l.

Cellulaire : 416 795-7762

Courriel : [chris.pepper@fidelity.ca](mailto:chris.pepper@fidelity.ca)

Suivez-nous sur les médias sociaux @FidelityCanada.



<https://www.fidelity.ca/fr>

Écoutez les DialoguesFidelity sur [Apple](#) ou [Spotify](#).